



HAL
open science

DISCOURS RADIODIFFUSE DE PETAIN DU 11 OCTOBRE 1940 (L' "ORDRE NOUVEAU")

Dominique Lejeune

► **To cite this version:**

Dominique Lejeune. DISCOURS RADIODIFFUSE DE PETAIN DU 11 OCTOBRE 1940 (L' "ORDRE NOUVEAU"): Commentaire de texte. DEUG. Khâgne du lycée Louis le Grand, France. 2002, pp.21. cel-01493582

HAL Id: cel-01493582

<https://hal.science/cel-01493582>

Submitted on 21 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

DISCOURS RADIODIFFUSE DE PETAIN**1 DU 11 OCTOBRE 1940 (L' "ORDRE NOUVEAU"). COMMENTAIRE
2 DE TEXTE**

3

4

PAR DOMINIQUE LEJEUNE, PROF DR DR

5

6 Français, la France a connu, il y a quatre mois, l'une des plus grandes
7 défaites de son histoire.

8 Cette défaite a de nombreuses causes, mais toutes ne sont pas d'ordre
9 technique. Le désastre n'est, en réalité, que le reflet, sur le plan militaire, des
10 faiblesses et des tares de l'ancien régime politique. Ce régime, pourtant, beaucoup
11 d'entre vous l'aimaient...

12 Jamais, dans l'histoire de la France, l'État n'a été plus asservi qu'au cours des
13 vingt dernières années. Asservi de diverses manières : successivement, et parfois
14 simultanément, par des coalitions d'intérêts économiques et par des équipes
15 politiques ou syndicales prétendant, fallacieusement, représenter la classe ouvrière.
16 [...]

17 Inspirée, tout à tour, par un nationalisme ombrageux et par un pacifisme
18 déréglé, faite d'incompréhension et de faiblesse — alors que notre victoire nous
19 imposait la force et la générosité — , notre politique étrangère ne pouvait nous
20 mener qu'aux abîmes. Nous n'avons pas mis plus de quinze ans à descendre la
21 pente qui y conduisait.

22 Un jour de septembre 1939, sans même que l'on osât consulter les chambres,
23 la guerre, presque perdue d'avance, fut déclarée. Nous n'avions su ni l'éviter ni la
24 préparer.

25 C'est sur cet amas de ruines qu'il faut, aujourd'hui, reconstruire la France.

26 L'ordre nouveau ne peut, en aucune manière, impliquer un retour, même
27 déguisé, aux erreurs qui nous ont coûté si cher, on ne saurait davantage y découvrir

28 les traits d'une sorte d' "ordre moral" ou d'une revanche des événements de 1936.
29 [...]

30 Indépendante du revers de ses armes, la tâche que la France doit accomplir
31 l'est aussi et à plus forte raison des succès et des revers d'autres nations qui ont été,
32 dans l'histoire, ses amies ou ses ennemies.

33 Le régime nouveau, s'il entend être national, doit se libérer de ces amitiés ou
34 de ces inimitiés, dites traditionnelles, qui n'ont, en fait, cessé de se modifier à travers
35 l'histoire pour le grand profit des émetteurs d'emprunts et des trafiquants d'armes.

36 Le régime nouveau défendra, tout d'abord, l'unité nationale, c'est-à-dire
37 l'étroite union de la Métropole et de la France d'outre-mer.

38 Il maintiendra les héritages de sa culture grecque et latine et leur
39 rayonnement dans le monde.

40 Il remettra en honneur le véritable nationalisme, celui qui, renonçant à se
41 concentrer sur lui-même, se dépasse pour atteindre la collaboration internationale.

42 Cette collaboration, la France est prête à la rechercher dans tous les
43 domaines, avec tous ses voisins. Elle sait d'ailleurs que, quelle que soit la carte
44 politique d'Europe et du monde, le problème des rapports franco-allemands, si
45 criminellement traité dans le passé, continuera de déterminer son avenir.

46 Sans doute, l'Allemagne peut-elle, au lendemain de sa victoire sur nos armes,
47 choisir entre une paix traditionnelle d'oppression et une paix toute nouvelle de
48 collaboration.

49 Le choix appartient d'abord au vainqueur ; il dépend aussi du vaincu. Si toutes
50 les voies nous sont fermées, nous saurons attendre et souffrir. Si un espoir, au
51 contraire, se lève sur le monde, nous saurons dominer notre humiliation, nos deuils,
52 nos ruines, en présence d'un vainqueur qui aura su dominer sa victoire, nous
53 saurons dominer notre défaite.

54 Le régime nouveau sera une hiérarchie sociale. Il ne reposera plus sur l'idée
55 fautive de l'égalité naturelle des hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des
56 "chances" données à tous les Français de prouver leur aptitude à "servir".

57 Seuls le travail et le talent deviendront le fondement de la hiérarchie
58 française. [...] On ne peut faire disparaître la lutte des classes, fatale à la nation,

59 qu'en faisant disparaître les causes qui ont formé ces classes et les ont dressées les
60 unes contre les autres.

61 Ainsi renaîtront les élites véritables que le régime passé a mis des années à
62 détruire et qui constitueront les cadres nécessaires au développement du bien-être
63 et de la dignité de tous. [...]

64 L'autorité est nécessaire pour sauvegarder la liberté de l'État, garantie des
65 libertés individuelles, en face des coalitions d'intérêts particuliers. [...]

66 Nous ne perdrons, en réalité, certaines apparences trompeuses de la liberté
67 que pour mieux en sauver la substance.

68 L'histoire est faite d'alternances entre les périodes d'autorité dégénérant en
69 tyrannie et des périodes de libertés engendrant la licence. L'heure est venue pour la
70 France de substituer à ces alternances douloureuses une conjonction harmonieuse
71 de l'autorité et des libertés. [...]

72 Tous les Français, ouvriers, cultivateurs, fonctionnaires, techniciens, patrons,
73 ont d'abord le devoir de travailler. Ceux qui méconnaîtraient ce devoir ne
74 mériteraient plus leur qualité de citoyen. Mais tous les Français ont également droit
75 au travail. On conçoit aisément que, pour assurer l'exercice de ce droit et la sanction
76 de ce devoir, il faille introduire une révolution profonde dans tout notre vieil appareil
77 économique. Après une période transitoire, pendant laquelle les travaux
78 d'équipement devront être multipliés et répartis sur tout le territoire, nous pourrons
79 dans une économie organisée, créer des centres durables d'activité où chacun
80 trouvera la place et le salaire que ses aptitudes lui méritent. [...]

81 Mais il est des principes généraux qui s'appliqueront à tous les métiers.

82 Ces métiers seront organisés et leur organisation s'imposera à tous. Les
83 organisations professionnelles traiteront de tout ce qui concerne le métier, mais se
84 limiteront au seul domaine professionnel. Elles assureront, sous l'autorité de l'État, la
85 rédaction et l'exécution des conventions de travail. Elles garantiront la dignité de la
86 personne du travailleur, en améliorant ses conditions de vie, jusque dans sa
87 vieillesse.

88 Elles éviteront enfin les conflits, par l'interdiction absolue des *lock-out* et des
89 grèves, par l'arbitrage obligatoire des tribunaux de travail. [...]

90 Devant la faillite universelle de l'économie libérale, presque tous les peuples
91 se sont engagés dans la voie d'une économie nouvelle. Nous devons nous y
92 engager à notre tour, et, par notre énergie et notre foi, regagner le temps perdu.

93 Deux principes essentiels nous guideront : l'économie doit être organisée et
94 contrôlée. La coordination par l'État des activités privées doit briser la puissance des
95 trusts et leur pouvoir de corruption. Bien loin donc de brider l'initiative individuelle,
96 l'économie doit la libérer de ses entraves actuelles, en la subordonnant à l'intérêt
97 national. La monnaie doit être au service de l'économie ; elle doit permettre le plein
98 essor de la production, dans la stabilité des prix et des salaires.

99 Une monnaie saine est, avant tout, une monnaie qui permet de satisfaire aux
100 besoins des hommes. Notre nouveau système monétaire ne devra donc affecter l'or
101 qu'à la garantie des règlements extérieurs. Il mesurera la circulation intérieure aux
102 nécessités de la production.

103 Un tel système implique un double contrôle :

- 104 - sur le plan international, contrôle du commerce extérieur et des changes pour
105 subordonner aux nécessités nationales l'emploi des signes monétaires sur les
106 marchés étrangers ;
107 - sur le plan intérieur, contrôle vigilant de la consommation et des prix afin de
108 maintenir le pouvoir d'achat de la monnaie, d'empêcher les dépenses excessives et
109 d'apporter plus de justice dans la répartition des produits.

110 Ce système ne porte aucune atteinte à la liberté des hommes, si ce n'est à la
111 liberté de ceux qui spéculent, soit par intérêt personnel, soit par intérêt politique. Il
112 n'est conçu qu'en fonction de l'intérêt national. [...]

113 Telle est aujourd'hui, Français, la tâche à laquelle je vous convie. Il faut
114 reconstruire.

115 Cette reconstruction, c'est avec vous que je veux la faire... Bientôt, je vous
116 demanderai de vous grouper pour qu'ensemble, réunis autour de moi, en
117 communion avec les anciens combattants déjà formés en légion, vous meniez cette
118 révolution jusqu'à son terme, en ralliant les hésitants, en brisant les forces hostiles et
119 les intérêts coalisés, en faisant régner, dans la France nouvelle, la véritable fraternité
120 nationale.

DISCOURS RADIODIFFUSE DE PETAIN

121 DU 11 OCTOBRE 1940 (L' "ORDRE NOUVEAU"). COMMENTAIRE

122 DE TEXTE

123

124 PAR DOMINIQUE LEJEUNE, PROF DR DR

125

- le 1er des grds messages de Pétain (les *Paroles aux Français*). Destinataires : les “ Français ”, ce qui est lourd de sens restrictif

- 5 millions de postes TSF

- **Le pétainisme** (ou vichysme), **doctrine traditionaliste de la Révolution nationale, puise à tous les courants de pensée réactionnaires depuis la Révolution française.**

- L'antilibéralisme de Vichy s'inspire des théoriciens de la Contre-Révolution comme Joseph de Maistre et Louis de Bonald ; sa critique de la société industrielle, de la pensée de Le Play ; son corporatisme, des chefs de file du catholicisme social, Albert de Mun et René de La Tour du Pin ; son discours de “ *redressement intérieur* ” rappelle les analyses de Renan (*La Réforme intellectuelle et morale*, 1871) et de Taine au lendemain de Sedan ; son antisémitisme s'inscrit dans le droit fil de Drumont (*La France juive*, 1886) ; son nationalisme fermé doit beaucoup au Barrès des *Scènes et Doctrines du nationalisme* (1902) ; sa mystique nationale, au Péguy de *Notre Patrie* (1905). L'influence de Charles Maurras (1868-1952) est importante sans être exclusive. Le vieux chef de l'Action française, idéologue infatigable du nationalisme intégral, salue l'arrivée au pouvoir de Pétain comme une “ *divine surprise* ” : il soutient avec ardeur la Révolution nationale et se rallie à la collaboration d'État pourtant contraire au principe de la “ *seule France* ”.

- Des maurrassiens, pour la première fois, accèdent aux commandes de L'État, hauts fonctionnaires comme Henri Du Moulin de Labarthète (directeur du cabinet civil de Pétain) ou ministres comme Raphaël Alibert (à la Justice).

- Le **traditionalisme** de Vichy se nourrit également de l'esprit ancien combattant attaché aux valeurs militaires du “ *devoir*”, de l’“ *obéissance* ” et du “ *sacrifice* ”. La Révolution nationale est enfin l'héritière des renouveaux du **nationalisme des années Trente**. Elle reprend de nombreux thèmes des ligues de droite, tout particulièrement des Croix de Feu. Elle prolonge aussi les idéologies de troisième voie esquissées par les intellectuels “ *non conformistes* ” (comme les a appelés l'historien J.-L. Loubet del Bayle) rejetant le libéralisme comme le marxisme : on trouve à Vichy des représentants de leurs recherches doctrinales, d'inspiration spiritualiste (Robert Aron d'*Ordre Nouveau*) ou technocratique (Jean Coutrot du groupe “ *X-Crise* ”).

- La **synthèse de tous ces courants idéologiques est faite par les théoriciens du régime** (le juriste Raphaël Alibert, l'écrivain Henri Massis, les philosophes René Gillouin et Gustave Thibon) mais ne débouche pas sur une doctrine précise : pour le grand public, la Révolution nationale se confond avec le moralisme sentencieux des nombreux discours du maréchal Pétain (pas moins de 123 du 17 juin 1940 au 20 août 1944).

- D'une voix chevrotante et dans un style sec tournant à l'aphorisme, le chef de l'État français se fait le guide d'une politique de réaction triomphante.

- **Les auteurs du présent discours sont, en fait**, comme pour bcp de discours de P. (P. fait préparer ses discours, puis leur impose son style), Gaston **Bergery** (venu du personnalisme, fondateur du Frontisme) et Henri **Du Moulin de Labarthète** (autre collab. de Pétain, chef du cabinet civil, venu de l' AF)

- Front commun esquissé mars 1933 par Gaston **Bergery** (rad.), Georges Monnet (SFIO) & Jacques Doriot (PCF). Hostilité de la SFIO & réserve du PC · le "frontisme" continue avec seulement G.Bergery (un des espoirs du parti rad., à la gauche du parti), et il évolue dans un sens à la fois anticomm., anticapit. & antiparlementaire. Bergery est partisan d'un vaste rassemblement des travailleurs organisés en syndicats et en coopératives

- **Illustre bien le projet de Vichy : une remise en cause de la démocratie libérale, issue de la longue tradition idéologique hostile à 1789**

- **style & vocabulaire** simples, voire simplistes. Ton **paternaliste**. Une pédagogie de grand-père, pas d'oncle Paul

- **contexte historique :**

- apogée de la Révolution nationale. **L'idéologie dominante : le traditionalisme**
- 3 octobre : premier Statut des juifs.
- revenant, en oct. 1940, d'un voyage off. en Savoie, Bergery, collab. de P., informe Du Moulin de L., autre collab., qu'il est décidé à quitter Vichy, où il ne peut se faire entendre.
- Il lui remet une sorte de testament politique, d'env. 30 p.
- P., à qui Du M. a communiqué le factum, le trouve excellent, et décide de le lire à la radio, mais après qq modif. & allègements
- un "comité de réd." (Bergery, Du M., 3 min. hostiles à Laval : Huntziger, Bouthillier, Belin, min. du Travail et de la Prod. ind.) se réunit et complète le texte de B., que Du M. réécrit en le condensant
- Laval, mis au courant, obtient qq modif.
- en définitive, le discours est lu, à la radio, par Jean-Louis Tixier-Vignancour, secrétaire d'État chargé de l'Info.
- sur tout ceci : voir A. Slama, "Les messages, déclarations et discours du maréchal Pétain", rapport au Colloque *Le gouvernement de Vichy et la Révolution nationale*, Armand Colin, 1972
- rappel : rencontre de Montoire le 24 oct. 1940 (donc après)

- **centres d'intérêt :**

- 5 "parties" dans le texte du discours :
 - 1 : critique de la IIIe Rép.
 - 2 : déf. du "véritable nat." (= politique ext.)
 - 3 : aspects sociaux (avec aspects politiques épars)
 - 4 : l'éco. org. et contrôlée (avec aspects politiques épars)
 - 5 : conclusion (politique)
- >>> Il parties dans notre comm. :
 - I. Aspects politiques (1 + 2 + aspects politiques épars dans 3 & 4 + 5)
 - II. Aspects éco. & soc. (3 + 4)

I. LES ASPECTS POLITIQUES DE LA REVOLUTION NATIONALE

1°) Critique et condamnation de la IIIe République (1ère partie du texte)

a) Rappels

- = critique de la "démocrasouille" (Pierre Pucheu, ancien de la rue d'Ulm !). **Une rupture du consensus républicain, latente depuis les années 1930** : la crise du consensus républicain a nourri une vive aspiration à l'unité nationale
- **les attaques X IIIe ont été nombreuses dès les débuts de Vichy**
- cf. R.O.Paxton : "Même s'il y avait eu peu de Français pour souhaiter du nouveau avant 1939, la défaite eût nécessairement discrédité la IIIe Rép., tout autant qu'elle avait déconsidéré le Second Empire ; et plus encore même, car avant la guerre déjà, le mécontentement grondait dans le pays, qui voulait ce changement, dont l'avaient en grande partie frustré une opp. incohérente et un gouv. paralysé par un équilibre négatif." (pp. 137-138 de R.O.Paxton, *La France de Vichy*, Seuil, coll. "L'Univers historique", 1973, 380 p., réédition, coll. "Points")

b) Asservissement de l'État

- en apparence, P. frappe à droite et à gauche
- en réalité vise surtout le FP
- cf. la dissolution des associations secrètes (vise la FM) le 13 août 1940

c) Les errements de la politique extérieure

- **une "descente aux abîmes" (l. 12-16) :**
 - "nat. ombrageux" = Poincaré (cf. Laval, qui a voté X le TV)
 - "pacif. dérégulé" : Briand ou + globalement les milieux de gauche
- **la guerre de 1939-1940 :**
 - déclaration irréfléchie ("Un jour de septembre 1939, sans même que l'on osât consulter les chambres, la guerre, presque perdue d'avance, fut déclarée. Nous n'avions su ni l'éviter ni la préparer.") :
 - * le 1er sept., le conseil des min. décide la mobil. gén.
 - * le 2, le parlement accorde crédits exceptionnels nécess. à la g., ss voter la déclarat. de guerre (notifiée à l'All. le lendemain) car ce n'est pas constitut. nécess.

* question de l'opportunité de la déclarat. a resurgi de nbreuses fois

- impréparation · Ille est responsable de la défaite
- **Une interprétation politico-morale des défaites** : comme aux débuts de la Restauration et de la III^e République, la droite traditionaliste s'appuie sur une interprétation morale et politique de la défaite présentée comme un châtement mérité en punition d'un processus de décomposition et d'avilissement de la nation commencé avec la Révolution française, source de tous les maux. Pour les traditionalistes de 1871, la décadence avait été accélérée par l'hédonisme du Second Empire ; pour ceux de 1940, la responsabilité du désastre incombe plus particulièrement au **Front populaire** coupable à leurs yeux d'avoir aggravé l'indolence de la société. Le pétainisme installe un climat de repentir national dont témoigne en 1940-1941 une volumineuse littérature d'expiation qui pousse les Français à l'examen de conscience et au *mea-culpa* collectif : entre autres titres, *Après la défaite* de Bertrand de Jouvenel (1940), *Chronique privée de l'an 1940* de Jacques Chardonne (1940), *Le Journal de la France* d'Alfred Fabre-Luce (1941), *Le Solstice de juin* de Henry de Montherlant (1941), *La Moisson de Quarante* de Jacques Benoist-Méchin (1941), *La seule France* de Charles Maurras (1941), *Les Idées restent* de Henri Massis (1941)... “ *La France est bruissante de millions de confiteor*”, écrit Fabre-Luce. Le défaitisme expiatoire de l'ultra-droite réclame une pénitence d'autant plus grande que le traditionalisme, minoritaire et écarté des responsabilités tout au long de la III^e République, prend en 1940 une grande revanche historique sur toutes ses défaites politiques : 1936 bien sûr mais aussi 1924 (le Cartel des gauches), 1902 (le Bloc des gauches après l'affaire Dreyfus), 1889 (l'échec du boulangisme), 1877 (défaite de Mac Mahon), etc., trame chronologique de l'échec répété et du ressentiment accumulé depuis 1789 au cours de ce que Maurras nomme “ *cent cinquante années d'erreur*”.

Conclusion du 1°) : un "amas de ruines", ces "erreurs qui ns ont coûté si cher"
(*leitmotiv* de Vichy)

2°) Aspects politiques internes (relativement peu développés, et épars)

a) Précaution de Pétain : l'ordre est "nouveau"

- l. 21-24, faciles à commenter
- cf. les projets constitutionnels de Vichy (plus tard)

b) La liberté

- cf. l. 62-63 : "L'autorité est nécessaire pour sauvegarder la liberté de l'État, garantie des libertés individuelles, en face des coalitions d'intérêts particuliers", passage particulièrement fumeux, comme les deux § qui, suivent !
- bcp avait réclamé, dès les années 30, un exécutif fort (et ils venaient d'horizons variés)
- un certain nbre de libertés civiques avaient déjà été supprimées au début des hostilités. Le nouveau régime pousse + loin tous ces expédients de la Rép. et avoue + franchement leur connotation autoritaire

c) La mystique de l'union nationale (à la fin du texte)

- **autour du chef** (2 fois "je", 1 fois "moi", "ensemble, réunis autour de moi"). Pétain légiférait en souverain : chaque texte de loi, par ex., était précédé de la formule : "nous, Philippe Pétain, maréchal de France, chef de l'État, décrétons..."
- **une phrase pseudo-rév. :**
 - "pour qu[e...] vous meniez cette révolution jusqu'à son terme, en ralliant les hésitants, en brisant les forces hostiles et les intérêts coalisés, en faisant régner, dans la France nouvelle, la véritable fraternité nationale."
 - 1ère fois que P. emploie le mot "révolution", il a longtemps résisté ! Dans le texte, il a >>> là parlé de "régime nouveau", d' "ordre nouveau"
 - allusion aux Anciens Combattants (" en communion avec les anciens combattants déjà formés en légion") :
 - * un probl. s'était posé dès le départ : quel serait le maillon entre le pouvoir souverain et la population ?
 - * en juillet 1940, plusieurs vichystes de la première heure (Déat, Bergery) cherchent à créer un parti unique qui aurait constitué, sur le modèle des États totalitaires, le fer de lance du nouveau régime. Mais Pétain s'y refuse. **Pour relayer la Révolution nationale auprès des masses, il préfère la solution que lui propose Xavier Vallat,**

alors **secrétaire général aux Anciens combattants** : profiter de la fidélité des anciens combattants au “ *vainqueur de Verdun* ” pour en faire la courroie de transmission entre le pouvoir et la population. **En août 1940, toutes les associations d'anciens combattants sont fondues dans une organisation unique, la Légion française des combattants (LFC)**. Définie comme “ *les yeux et les oreilles du Maréchal* ”, elle reçoit la mission de diffuser dans le pays les principes pétainistes. Mais interdite par les Allemands en zone nord, son action se limite à la zone non occupée où, tout de même, plus d'un million et demi de combattants y adhèrent (anciens de 1914-1918 et de 1939-1940).

* les mouvements de l'entre-deux-guerres ont été une "préface à Vichy" (A.Prost). P. a épousé les desiderata exprimés dans l'entre-deux-g. par les org. d'Anciens Combattants (nbreux textes "prémonitoires" peuvent être cités, dt sur la réforme de l'État)

- appel à la fraternité nationale

3°) La politique extérieure (2e partie du texte)

a) Xénophobie et repli sur soi (deux premiers §)

- **visé en clair l'Angleterre**
- souvenir de Mers-el-Kébir, 3 juill. 1940, raid fr. / Gibraltar, 5 juill., Dakar, sept. 1940
- des cerveaux fertiles de Vichy, tirant des conclusions géopolitiques hardies de la vague d'anglophobie qui avait déferlé, virent même la possibilité d'étendre les possessions colo. aux dépens de la Grande-Bretagne !
- **souvenir de l'AF (cf. Maurras : "la France seule !")**
- la défaite avive encore une **xénophobie de défense** qui n'avait fait que croître au long des années 30
- C'est **Pétain lui-même** qui, en 1920-1922, avait imposé, contre Foch, un caractère défensif à l'Armée française, alors qu'il était VP du Conseil sup. de Guerre, puis Inspecteur général de l'Armée
- **couverture démagogique** : "pour le grand profit des émetteurs d'emprunts et des trafiquants d'armes" (l. 30-31). Vise **ts les types d'emprunts** et, pour les trafiquants,

Basil Zaharoff, marchand d'armes britannique d'origine grecque, grd patron de la société Vickers-Armstrong

b) Le "véritable nationalisme"

- **repli sur l'Empire :**
- cf. l. 32>>>
- courant, antérieur à Vichy, né après Munich
- Vichy s'est efforcé, avec succès, sauf en AEF, d'empêcher la dissidence gaulliste
- Vichy n'a d'ailleurs pas que des objectifs défensifs : Laval et Darlan essaient d'intéresser le Reich à un même projet : la France serait pour l'Europe nouvelle le lien colo. et maritime avec l'hinterland africain. Le 1er coup de sonde est lancé, presque d'emblée, en juillet 1940
- de Gaulle répondra, en quelque sorte, le 27 oct., à Brazzaville, en instituant un " Conseil de Défense de l'Empire "
- **nationalisme culturel :**
- cf. l. 34-35
- héritage de l'AF
- **type de l'idée creuse : les l. 36-38 !**

c) La collaboration (l. 37-42)

- mot y est deux fois
- appel du pied très net
- netteté de l'offre de collab. à l'All. (cf. idée-force de Paxton : "La collab., ce ne fut pas une exigence all. à laquelle certains Fr. ont répondu, par sympathie ou par ruse. Ce fut une proposition de la Fr., qu'Hitler repoussa en dernière analyse." (p. 59)
- aspect masochiste-doloriste très net, aussi
- le 31 oct., dans un nouveau discours, il ouvre des perspectives + fécondes : "Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi, pourrait être assouplie la ligne de démarcation et facilitée l'adm. et le ravitaillement du territoire."

- mais, le 10 déc., Hitler signe la “ directive Attila ”, plan d’invasion de la zone libre (en cas de besoin)

II. LES ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA REVOLUTION NATIONALE

1°) Une hiérarchie sociale

a) Justification

- cf. I. 51-61
- La Révolution nationale entend reconstruire la France sur des bases traditionnelles. Elle condamne l'individualisme et l'universalisme de la société libérale, tenus pour responsables d'un déracinement de l'homme et d'une décadence du pays. Pour y remédier, elle se fonde sur **une conception organique de la société présentée comme un ensemble de communautés naturelles, hiérarchiquement ordonnées** : la nation (communauté suprême), la région, la profession et la famille (communauté de base). Ces cellules encadrent l'individu et l'attachent à la collectivité par des liens d'obéissance et de solidarité qui doivent rester indissolubles. C'est le sens profond de la triade “ *Travail, Famille, Patrie* ”.
- **La nation** : le régime de Vichy, pour lequel la nation est une communauté fermée et homogène, utilise **l'exclusion des indésirables** comme un facteur d'unité. La dénonciation de l’“ *anti-France* ” (selon la formule de Maurras) permet de désigner des boucs émissaires à la vindicte publique : étrangers, francs-maçons, juifs, communistes, dirigeants du Front populaire. Dès l'été 1940, Vichy adopte contre eux une législation d'exclusion. La loi du 22 juillet 1940 révoque les naturalisations octroyées depuis 1927 et déchoit de la nationalité française plus de 15 000 personnes. Le décret-loi Marchandeau condamnant la propagande xénophobe est aboli (27 août 1940). Les “ sociétés secrètes ” sont interdites par la loi du 13 août 1940 : elle vise directement les francs-maçons dont les loges sont dissoutes et qui sont révoqués de la fonction publique (c'est une victoire de la vieille droite cléricale qui tient la franc-maçonnerie pour responsable de 1789 et de la laïcité). D'anciens présidents du Conseil, de gauche (Blum) comme de droite (Reynaud), sont incarcérés en septembre 1940 et rejoignent ainsi les inculpés du *Massilia* (Daladier, Mendès France, Zay, Mandel). Sans la moindre pression des Allemands, Vichy met

en place un antisémitisme d'État, revanche de l'antidreyfusisme. Les juifs étrangers sont internés dans des camps spéciaux (loi du 4 octobre 1940), les juifs d'Algérie perdent la nationalité française (loi du 7 octobre 1940) et les juifs français sont traités en citoyens de second rang (Statuts des juifs des 3 octobre 1940 et 2 juin 1941). Dans l'esprit du régime, l'exclusion des indésirables va de pair avec **la valorisation des élites** en vertu du principe du chef qu'il érige en dogme : “ *Toute communauté requiert un chef*”, répète le maréchal Pétain. Le traditionalisme, attaché à l'idée d'une France chrétienne, fait l'apologie de l'institution ecclésiastique : “ *L'Église est une nécessité française. J'aime l'Église parce que je suis française* ”, déclare l'héroïne du *Démon de midi* de Paul Bourget (1914). La Révolution nationale prône ainsi le retour au premier plan des élites catholiques. L'Église apporte son appui massif à un régime imprégné de cléricalisme et qui lui offre l'occasion historique de reprendre une place centrale dans la société française. Néanmoins, si le haut clergé est très majoritairement pétainiste (en particulier les cardinaux Gerlier à Lyon, Liénart à Lille, Baudrillart et Suhard à Paris), il garde une certaine distance institutionnelle pour ne pas donner le sentiment d'une inféodation : les évêques interdisent par exemple aux ecclésiastiques de détenir des postes de direction dans la Légion française des combattants. Plus que l'Église, l'Armée d'armistice (jusqu'à sa dissolution par les Allemands fin novembre 1942) est un des piliers du régime vichyste. La Révolution nationale, qui célèbre le rôle social de l'officier dans la tradition de Lyautey, met à l'honneur les militaires : généraux (Weygand, Colson, Bergeret, Pujo...) et amiraux (Darlan, Platon, Abrial...) font une irruption en force au gouvernement, plaçant des officiers supérieurs un peu partout, aux Chantiers de jeunesse, au Conseil national, à la tête de proconsulats (comme l'amiral Esteva en Tunisie) et de préfectures (comme l'amiral Bard, nommé préfet de police de Paris). La restauration de l'encadrement religieux et militaire s'accompagne d'une volonté de promouvoir de nouvelles élites. Vichy voit s'épanouir de nombreuses “ écoles de cadres ” destinées à former les futurs chefs. L'École des cadres d'Uriage (Isère), fondée par un officier catholique, le capitaine Dunoyer de Segonzac, est la plus célèbre en raison du renom de ses conférenciers issus du personnalisme (Emmanuel Mounier, Hubert Beuve-Méry) : son allergie à la collaboration la

marginalise progressivement jusqu'à sa fermeture début 1943, stagiaires et éducateurs se dispersant alors dans les maquis.

- **le corporatisme.** Le but est de substituer à la lutte des classes et à la concurrence une forme d'association entre patrons et ouvriers, regroupés au sein de chaque profession dans un même organisme à caractère obligatoire, sans aucune ingérence de l'État. Or la seule tentative à voir le jour est la Corporation paysanne (2 octobre 1940) qui instaure seulement un semblant de corporatisme agricole. En effet, les représentants des métiers de l'agriculture, réunis dans une organisation unique, sont désignés et non élus si bien que la profession agricole, au lieu de s'émanciper, est étroitement contrôlée par l'État. D'autant qu'à l'encontre du discours officiel qui célèbre les petits exploitants ("*L'agriculture familiale constitue la principale base économique et sociale de la France*", déclare Pétain), le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, Jacques Le Roy Ladurie, fait de la Corporation paysanne l'instrument d'une politique agrarienne favorisant les gros propriétaires fonciers, mieux armés pour répondre aux besoins alimentaires du pays. Le traditionalisme du régime s'illustre mieux dans sa doctrine de **l'enracinement à la terre** : fils d'agriculteurs, Pétain cultive son image de "*maréchal paysan*" et se fait l'apôtre du "*retour à la terre*" car, proclame-t-il, face à la ville corruptrice, "*la terre, elle, ne ment pas*". L'idéologie réactionnaire se manifeste également dans la conception de **l'entreprise comme "communauté du travail"** qui doit obéir à son chef, le patron. Bannissant toute idée conflictuelle des rapports de production, Vichy dissout les organisations syndicales, qu'elles soient ouvrières ou patronales. Le droit de grève est interdit. Pour le patronat, encore traumatisé par 1936, le régime vichyste est une revanche inespérée : non seulement le mouvement revendicatif est désorganisé, mais le paternalisme triomphant de la Révolution nationale reconnaît aux chefs d'entreprises une autorité morale sur leurs salariés. C'est pourquoi l'historien Jacques Julliard a pu parler d'un "*véritable âge d'or du patronat français*".
- **La famille et l'éducation** : la famille, second terme de la devise de l'État français, est l'enfant chéri du régime. Pour le traditionalisme qui pense qu'"*il n'y a pas de beaux destins individuels*" (Henry Bordeaux, *Les Roquevillard*, 1906), **la cellule familiale est le pilier de l'ordre social. La Révolution nationale entend la restaurer dans un esprit chrétien et conservateur.** La famille idéale, selon Vichy, est prolixe.

Pétain considère la chute de la natalité comme une des raisons du désastre militaire : “ *Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, voilà les causes de notre défaite* ”, déclare-t-il dans son allocution du 20 juin 1940. La politique nataliste mise en œuvre concilie des mesures incitatives, dans le prolongement du *Code de la Famille* de juillet 1939 (par exemple l'allocation d'un salaire unique aux jeunes ménages), et des mesures coercitives : la répression de l'avortement est aggravée par une loi de septembre 1941 qui l'assimile à un “ *crime contre la sûreté de l'État* ” (la “ *faiseuse d'anges* ” Marie-Louise Giraud est guillotinée en 1943). L'hygiénisme est au cœur des préoccupations démographiques de Vichy qui renforce la lutte contre l'alcoolisme et encourage la pratique du sport et des activités de plein air (“ *C'est le sport qui fait la race / Plus belle et plus vivace* ”, dit un chant vichyssois). L'eugénisme n'est pas absent des objectifs, puisque son théoricien, Alexis Carrel, prix Nobel de médecine et auteur de *L'Homme, cet inconnu* (1935), dirige la Fondation française pour l'étude des problèmes humains (dite Fondation Alexis Carrel), créée en novembre 1941. Toute une législation d'ordre moral vient encadrer le couple : le divorce devient plus difficile ; l'abandon de foyer et l'adultère sont sévèrement pénalisés. L'apologie du père-chef de famille et de la mère au foyer est un des leitmotifs de la Révolution nationale. Vichy, qui reprend à son compte la célèbre assertion de Péguy, “ *il n'y a qu'un aventurier au monde : c'est le père de famille* ”, renforce l'autorité du *pater familias* et prévoit d'instaurer un suffrage plural pour donner plusieurs voix aux chefs de familles nombreuses, qui siègent de droit dans de multiples organismes. Le régime réprovoque l'émancipation féminine tenue pour une des causes du déclin national : “ *Parce qu'enivrée d'elle-même, éprise d'ambition personnelle — avocate, docteur, "homme" d'affaires —, la femme a peu à peu été détournée de son rôle éternel (...), elle porte aujourd'hui dans la défaite de la France, sa part, lourde part de responsabilité* ”, écrit par exemple, en 1941, le romancier André Corthis dans *Candide*. La condition de la femme est réduite au rôle maternel et familial, présenté comme une vérité de nature, et les femmes de prisonniers sont particulièrement surveillées. Cette volonté politique de renvoyer la femme au foyer se traduit par des mesures concrètes comme l'officialisation de la Fête des Mères (qui existe depuis 1926) ou l'interdiction d'embaucher les femmes mariées dans la fonction publique (nombre de femmes fonctionnaires doivent

démissionner de leur emploi parce que leurs maris ont un métier). La politique éducative de Vichy prolonge dans le même esprit moralisateur sa politique familiale. **La Révolution nationale à l'école prend la forme d'une réaction cléricale contre le laïcisme militant des lois républicaines de 1882-1905.** À l'initiative du ministre de l'Instruction publique en 1940-1941, le catholique Jacques Chevalier, Vichy autorise les écoles congréganistes, ferme les écoles normales primaires, regardées comme des pépinières d'instituteurs communistes, supprime la gratuité du second cycle, accroît les subventions aux écoles privées, remet le crucifix dans les salles de classe et rétablit l'instruction religieuse (facultative) dans les écoles publiques. Pétain invite d'ailleurs les enfants à aller à la messe car, dit-il, “ *on n'y apprend que de bonnes choses* ”.

b) Ses conséquences : les devoirs des Français

- placés d'abord !
- **travailler** (l. 70>>>) :
 - les "cultivateurs" st placés sur le même plan que les autres (original pour Vichy)
 - ne parle pas des artisans (*idem*)
 - vu le libellé, les ouvriers sont visés, i. e. ils st particulièrement à surveiller !
- **se soumettre à l'org. des profs. et métiers** (l. 80>>>) :
 - annonce du corporatisme, copié sur le Fascisme
 - vague quant à l'org. de ce corporatisme. En fait, à l'époque, Vichy s'orientait vers des conseils mixtes salariés-employeurs
 - 16 août 1940 : chaque branche de l'ind. et du comm. est autorisée à créer un **Comité d'org.**, habilité à évaluer la capacité de prod. de ttes les entreprises de son secteur et à en fermer certaines, à recenser les stocks, à répartir les ressources (limitées), à fixer les condit. de fonct. et la qualité des produits et à proposer des barèmes de prix au gouv.
 - il est financé par une taxe, imposée à chacune des soc. qui en font partie. Ses m. st nommés par le min. de la Prod. ind.
 - Tant que c'est René Belin, ils st choisis avec un certain soin par ce vieux syndicaliste. Mais fév. 1941>>>, ce st les représ. de l'ind. lourde (Pucheu, Lehideux)

qui tiennent les cdes, et le personnel des ass. prof. de l'avant-guerre revient à la surface.

- le gouv. exerce une influence majeure par l'entremise du délégué général, et du fait que les Offices de rép. des mat. 1ères ont le dernier mot

- Néanmoins, dans la mesure où les **Comités d'org.** finissent par couvrir 321 branches d'activité, le corpo. signifie que tte l'éco. de g. est entre les mains du patronat

- **Charte du Travail** d'oct. 1941, adoptée après de longs débats en octobre 1941.

Loin d'être l'aboutissement de l'idéal corporatiste du régime, c'est un compromis laborieux entre des courants de pensée divergents (corporatiste, syndicaliste, libéral, dirigiste). Le texte crée 29 "*familles professionnelles*", mais instaure une séparation nette entre l'économique et le social, dont le lien constitue pourtant le cœur du projet corporatiste. Le pouvoir de décision économique est laissé de façon exclusive à l'État et au patronat. D'ailleurs, l'application de la *Charte du Travail* est un échec : en 1944, une seule "*famille professionnelle*", celle du sous-sol, est censée fonctionner selon son modèle... Contre le Vichy des traditionalistes, les technocrates du régime mettent en place de manière autoritaire **une économie dirigée** sans précédent, rendue nécessaire par la gestion quotidienne des pénuries.

- pour + de détails : voir la base, par ex. Durand, p. 41 & Azéma p. 97

c) Autre conséquence : les droits des Français

· **droit au travail :**

- l. 72-79

- vieille revendication, cf. 1848

- moyens présentés de manière très théorique

· **conditions de travail :**

- l. 83>>>

- conv. coll.

- "conditions" + géné. (très vagues)

2°) Une économie "organisée et contrôlée"

Aspect présenté très brièvement et incomplètement. Une déf. somme tte tradit. du dirigisme

a) Causes et principes

- l. 89-92 : remédier à la crise de 29, comme dans d'autres pays, et à la guerre
- l. 93>>>

b) Aspects financiers

- cf. l. 97-103
- extrêmement vague ! Logomachie

c) Les aspects démagogiques

- "notre énergie et notre foi"
- **hostilité de façade aux " trusts "**. C'est le moment où le régime de Vichy semble le + hostile au capitalisme lib. débridé. Bergery, comme les traditionalistes catho., demandait depuis lgtemps une rév. de la loi de 1867 sur les SA. La loi du 18 sept. 1940 venait d'interdire de cumuler plus de deux postes de direction
- l. 95-97 : approbation voilée du capitalisme, à condition qu'il soit français
- La démagogie de Pétain apparaît pleinement quand le 11 nov. 1941 il substitue au terme de " trust " l'expression d' " unions convenables " destinées à " lutter contre la concurrence extérieure " !
- "une monnaie qui permet..."
- "Ce système ne porte aucune atteinte..."

CONCLUSION GENERALE

- texte très typique du ton des *Paroles aux Français*, de l'hostilité aux "systèmes", du goût pour les idées simples
- Kaléidoscope, et hétérogénéité, mais :
 - rien sur l'éducation, la jeunesse et sa régénération, l'influence de l'Église, sur le retour à la terre, sur l'antisémitisme...